Les Lycées

Il existe trois voies d'études:

- **la voie générale** qui conduit au baccalauréat général;
- **la voie technologique** qui conduit au baccalauréat technologique;
- **la voie professionnelle** qui conduit aux certificats d'aptitude professionnelle (CAP), aux brevets d'études professionnelles (BEP) et aux baccalauréats professionnels.

Les voies générales et technologiques

Ces études sont organisées en deux cycles: le **cycle de détermination** constitué par la classe de seconde générale et technologique et le **cycle terminal** constitué par les classes de première et terminale conduisant soit au baccalauréat général, soit au baccalauréat technologique.

La classe de seconde générale et technologique doit permettre aux élèves de choisir la série de baccalauréat dans laquelle ils souhaitent s'engager. En plus des enseignements communs, chaque élève choisit obligatoirement **deux options.** Cette décision **ne l'engage pas** pour la série qu'il choisira en première.

Les élèves ont par ailleurs la possibilité de choisir des enseignements facultatifs en particulier de langue vivante ou ancienne.

Le baccalauréat technologique est un diplôme qui permet essentiellement des poursuites d'études vers des formations technologiques de l'enseignement supérieur, en particulier les sections de technicien supérieur préparant au B. T. S. (brevet de technicien supérieur) et les instituts universitaires de technologie préparant au D. U. T. (diplôme universitaire de technologie).

- **Les classes de première et terminale conduisant aux bacs technologiques comportent quatre séries**: sciences et technologiques industrielles (STI), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies tertiaires (STT), sciences médico-sociales (SMS).

La série STI comporte six spécialités: "génie mécanique", "génie des matériaux", génie électronique", "génie électrotechnique", "génie civil", "génie énergétique".

La série STL comporte trois spécialités: "physique de laboratoire et de procédés industriels", "chimie de laboratoire et de procédés industriels", "biochimie et génie biologique".

La série STT comporte quatre spécialités: "comptabilité et gestion", "informatique et gestion", "action et communication administratives", et "action et communication commerciales".

La série STT ne comporte pas de spécialités.

Les Épreuves du Bac 1995

BACCALAURÉAT SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (STI)

	COEFFICIENTS	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE
Épreuves anticipées (toutes spécialités: STI)			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	1	orale	
3. Histoire-géographie	1	orale	
Épreuves terminales			
Spécialité génie mécanique, génie civil, génie énergetique			
4. Etudes des constructions	8	écrite	6 h
5. Etude des systèmes techniques industriels	9	épreuve pratiq.	6 h
6. Sciences physiques et physique appliquée	5	écrite	2 h
Spécialité génie des matérieux			
4. Etudes des constructions	8	écrite	6 h
5. Etude des systèmes techniques industriels	9	épreuve pratiq.	6 h
6. Sciences physiques et physique appliquée	5	écrite	2 h
Spécialité génie électronique			
4. Construction électronique	9	épreuve pratiq.	40 min
5. Etude des systèmes techniques industriels	8	écrite	6 h
6. Physique appliquée	5	écrite	4 h
Spécialité génie électrotechnique			
4. Etudes des constructions	6	écrite	4 h
5. Etude des systèmes techniques industriels	9	épreuve pratiq.	6 h
6. Physique appliquée	7	écrite	4 h
Toutes spécialités STI			
7. Langue vivante I	2	écrite	2 h
8. Mathématiques	4	écrite	4 h
9. Philosophie	2	écrite	4 h
10. Éducation physique et sportive	2		

Baccalauréat Série Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)

	Coeffi-cients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées (toutes spécialités: STL)			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	1	orale	
3. Histoire géographie	1	orale	
Épreuves terminales			
Spécialité biochimie-génie biologique			
4. Sciences physiques	4	écrite	3 h
5. Biochimie-biologie	5	écrite	4 h
6. Technologies biochimiques et biologiques	4+8	épreuve pratiq.	10 h
7. Langue vivante I	2	écrite	2 h
8. Mathématiques	2	écrite	2 h
Spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels			
4. Physique-chimie	7	écrite	5 h
5. Génie chimique	3+5	épreuve pratiq.	7 h
6. Techniques de laboratoire	7	épreuve pratiq.	6 h
7. Langue vivante I	2	écrite	2 h
8. Mathématiques	4	écrite	2 h
Spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels			
4. Physique-chimie-électricité	10	écrite	6 h
5. Épreuve pratique de laboratoire	6	épreuve pratiq.	3 h
6. Contrôle et régulation	5+3	épreuve pratiq.	8 h
ou optique et phisico-chimie	5+3	épreuve pratiq.	7 h
7. Langue vivante I	2	écrite	2 h
8. Mathémathiques	4	écrite	4 h
Toutes spécialités STL			
9. Philosophie	2	écrite	4 h
10. Éducation physique et sportive	2		

Baccalauréat Série Sciences Médico-Sociales (SMS)

	Coeffi-cients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	1	orale	
3. Histoire-géographie	1	orale	
Épreuves terminales			
4. Sciences sanitaires et sociales-économie	9	écrite	5 h
5. Biologie humaine et physiopathologie	8	écrite	4 h
6. Communication en santé et action sociale	8	épreuve pratiq.	40 min
7. Langue vivante I	2	écrite	2 h
8. Mathématiques	2	écrite	2 h
9. Philosophie	2	écrite	4 h

Baccalauréat Série Sciences et Technologies Tertiaires (STT)

	Coeffi-cients	Nature de l'épreuve	Durée
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	2	orale	
Épreuves terminales			
3. Histoire géographie	2	orale	20 min
4. Philosophie	2	écrite	4 h
5. Mathématiques	2	écrite	2 h
6. Langue vivante I	3	orale	
7. Langue vivante II	2	orale	
8. Éducation physique et sportive	2		
9. Économie-droit	8	écrite	3 h
Spécialité action et communication commerciales			
10. Action et communication commerciales (*étude de cas*)	8	écrite	4 h
11. Action et communication commerciales (*épreuve pratique*)	6	épreuve pratiq.	40 min
Spécialité action et communication administratives			
10. Action et communication administratives (*étude de cas*)	8	écrite	4 h
11. Action et communication administratives (*épreuve pratique*)	6	épreuve pratiq.	40 min
Épreuves anticipées			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	1	orale	
Épreuves terminales			
3. Histoire géographie	2	orale	20 min
4. Philosophie	2	écrite	4 h
5. Mathématiques	4	écrite	3 h
6. Langue vivante I	2	écrite	2 h
7. Langue vivante II	2	orale	
8. Éducation physique et sportive	2		
9. Économie-droit	8	écrite	3 h
Spécialité comptabilité et gestion			
10. Comptabilité et gestion (*étude de cas*)	8	écrite	4 h
11. Comptabilité et gestion (*épreuve pratique*)	6	épreuve pratiq.	40 min
Spécialité informatique et gestion			
10. Informatique et gestion (*étude de cas*)	8	écrite	4 h
11. Informatique et gestion (*épreuve pratique*)	6	épreuve pratiq.	40 min